



## *Diffusion de l'information sur l'Amérique latine*

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France - Tél. 04 72 77 00 26 - Fax 04 72 40 96 70

**CUBA**



D 2068 • Cu2  
16-30 avril 1996

**MOTS-CLEFS**

*Embargo  
Impérialisme  
Indépendance  
Ingérence  
Marché mondial  
Opinion publique  
Politique économique*

# **CLINTON APPROUVE LA LOI HELMS POUR UNE POIGNÉE DE VOIX**

*La Force de l'air cubaine a abattu au large de La Havane le 24 février 1996 deux avions Cessna pilotés par des Cubains anticastristes. Cet incident survenu alors que le président américain Bill Clinton avait commencé sa course à la réélection à la Maison Blanche, a poussé ce dernier à signer le 12 mars la loi Helms-Burton. Cette loi renforce l'em-*

*bargo instauré par Washington depuis 1962 contre Cuba et viole les accords en matière de commerce international, car elle sanctionne aussi des pays tiers qui feraient du commerce avec l'île.*

*Article d'Oswaldo León paru dans ALAI, 15 mars 1996 (Agence latino-américaine d'information, Équateur).*

Dans une démarche manifestement électorale, accomplie le 12 mars dans l'un des salons de la Maison Blanche, le président des États-Unis Bill Clinton a signé la loi Helms-Burton, qui cherche à intensifier le blocus économique contre Cuba, avec des sanctions contre les pays tiers qui commercent avec l'île. La communauté internationale a été unanime pour condamner la mesure et elle a fait savoir, y compris la communauté européenne, qu'elle étudiait la possibilité d'intenter une action contre la grande puissance dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Au cours de son mandat, Clinton a d'abord soutenu une politique de rapprochement avec La Havane, avec l'appui d'importants secteurs patronaux contrariés par l'interdiction d'investir à Cuba. Ce scénario se voit cependant modifié, à la suite de l'incident concernant les deux petits avions pilotes par des anticastristes, et qui

furent abattus par la Force de l'air cubaine le 24 février dernier.

Ce fait s'étant produit au moment où commençait la course présidentielle pour la Maison Blanche, l'extrême droite d'origine cubaine demeurant à Miami a pesé de tout son poids pour pousser le candidat-président Clinton vers ses propres positions politiques, étant donné que ses votes et surtout son argent pouvaient avoir une influence sur les élections en Floride.

Aux États-Unis, divers analystes ont signalé que le président commettait une grave erreur de calcul, tant parce qu'il aurait surestimé le poids réel des anticastristes parmi les Cubains Américains, que parce que ces secteurs ont été traditionnellement de fermes alliés des républicains et qu'il aurait pu en tirer au plus une poignée de voix en sa faveur. Il y a plus, certains même craignent que de tels groupes, se sentant soutenus politiquement, ne s'engagent dans une escalade

dont le déroulement et l'issue pourraient échapper aux mains de Washington.

Le drame du mois passé, remarque Stephen S. Rosenfeld dans le *Washington Post*, "fournit un cas d'école pour étudier comment les événements peuvent échapper au contrôle politique". Après avoir commenté l'attitude du président face à ces événements, il indique que d'aucune manière ce qu'il a fait "ne satisfait l'exigence permanente de rendre compte de la façon dont le tour pris par les événements pourrait, une fois de plus, échapper à tout contrôle, et cette fois de manière beaucoup plus grave".

### **Les USA contre le monde**

Pris par les calculs électoraux, Clinton a fait en sorte que ces considérations pèsent plus lourd que les appels de la communauté internationale, pour qu'il n'approuve pas une loi qui viole le

droit international. La loi Helms-Burton comprend, entre autres choses, des sanctions contre les gouvernements et investisseurs étrangers qui négocient avec Cuba, méconnaissant tacitement le droit souverain des pays à maintenir des relations commerciales entre eux.

Les réactions ont été générales au plan mondial, à commencer par celle d'un de ses alliés les plus traditionnels : le Canada. "Si les États-Unis veulent infliger une sanction à Cuba, c'est une chose ; mais ce qu'ils font (avec la loi Helms-Burton) est contraire aux relations que nous avons établies avec eux, c'est une violation du NAFTA (Traité de libre commerce de l'Amérique du Nord)", indiquait le ministre canadien du commerce, Arthur Eggleton, en annonçant que son pays ferait appel dans le cadre de ce traité. Le Mexique, autre partenaire du traité de libre commerce partage cette position.

De son côté, la communauté européenne a fait savoir qu'elle étudie les données sur lesquelles elle pourrait appuyer une demande en nullité de cette loi devant l'organisation mondiale du commerce (OMC).

A son tour, la Communauté des Caraïbes (CARICOM), au terme du sommet régional qui s'est déroulé dans la première semaine de mars, a fait savoir qu'elle s'opposerait à toute tentative des États-Unis pour étendre l'application de ses lois intérieures au-delà de ses frontières, indiquant que la loi Helms-Burton affecterait le commerce de la région.

Il y a un an, en mai 1995, dans le cadre de la XIVème réunion du Groupe de Rio, l'Amérique latine s'était déjà prononcée contre cette loi, en réaffirmant le respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale des États. Le Parlement latino-américain s'est également manifesté dans le même

## La position des évêques cubains

*Nous ne prétendons pas faire une analyse juridique ou politique de ce triste incident (concernant les deux avions abattus), mais dans une attitude humaine et chrétienne, nous pensons que, bien que ces incursions aient été imprudentes et aient exacerbé les esprits, la réplique a été également démesurée et violente. Ses conséquences pourraient en être néfastes pour ceux qui préconisent la modération comme voie pour trouver une solution à la crise et pour ceux qui, comme le fait notre Eglise à Cuba, cherchent la réconciliation entre tous les Cubains, y compris avec les Cubains vivant à l'étranger (...)*

*Ce déplorable événement pourrait faire triompher la confrontation et la logique de l'escalade de la violence. Aux États-Unis, on a déjà approuvé la loi Helms-Burton renforçant le blocus de Cuba par des mesures qui affectent directement ou indirectement son peuple. Cette situation pourrait encore rendre plus improbables les moyens pacifiques permettant la réconciliation de tous les Cubains. Les forces de la paix seraient anéanties. Craignant que cette situation n'augmente les souffrances du peuple cubain, nous évêques de Cuba, nous réaffirmons notre refus de tout renforcement des mesures économiques à l'encontre de notre pays. Par ailleurs, nous appelons tous les hauts responsables des gouvernements de Cuba et des États-Unis à ne pas abandonner les voies qui sont une alternative au raidissement et à la violence. Dans ce sens, nous élargissons notre appel à nos frères cubains vivant loin de la patrie (...)*

Extraits de "Appel à la réconciliation et à la paix", El Cobre, 12 mars 1996  
(On pourra lire aussi la déclaration déjà faite par les évêques cubains le 3 octobre 1992, cf. DIAL D 1745)

sens par l'intermédiaire de son Bureau de direction, le 8 mars dernier.

Le blocus économique que les États-Unis maintiennent contre Cuba a été condamné trois années de suite dans le cadre des Nations Unies. Cependant le pouvoir tous azimuts de la première puissance mondiale a ignoré de telles résolutions, comme pour indiquer que dans le monde actuel où ne subsiste qu'une seule grande puissance, elle est la seule qui détienne le pouvoir de fixer les règles du jeu et qui plus est, se réserve la prérogative de les respecter ou pas.

Certains considèrent que la loi Helms-Burton n'ira pas au-delà des affrontements et de la rhétorique de la campagne présidentielle ou, du moins, que tels

sont les calculs du président des États-Unis. Il est bien clair qu'il s'agit là d'un jeu dangereux, dès lors que les décisions de politique internationale sont subordonnées à des considérations de politique électorale.

Il est clair également que les coûts d'un tel jeu, pour minimes qu'ils soient, retomberont sur le peuple cubain. Peut-être, à cause de cela, la solidarité mondiale avec Cuba a-t-elle été réactivée, indépendamment de l'opinion favorable ou défavorable qu'on a à l'égard du gouvernement de Fidel Castro.

Traduction DIAL. En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.